

7.4. Fiches-actions

Les actions d'adaptation

1. Anticiper les crises à venir
- 1.1. Préparer la gestion de crise

Titre de l'action 1	Mettre sur pied un comité de gestion de crise mobilisable (catastrophe naturelle et/ou rupture d'approvisionnement)
Description	<p>Le rôle de ce comité consisterait à soutenir les équipes professionnelles en place afin d'intervenir le plus rapidement et le plus efficacement possible – en situation de crise – auprès des personnes touchées, et ce en priorité auprès des catégories les plus vulnérables (enfants, parents isolés avec enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). Il s'agirait également de veiller à ce qu'un suivi soit organisé à destination de ces personnes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Veiller à une répartition pertinente en termes de compétences-clés (personnel communal, bénévoles et experts confondus) ;2. Décliner les rôles et le fonctionnement en fonction du type de crise (en cas de catastrophes naturelles et/ou de rupture d'approvisionnement) ;3. Prévoir un back-up ;4. Établir le lien avec le Plan Général d'Urgence (PGU).
Service communal responsable	Personnel en charge du PGU : Service Interne de Prévention et de Protection au travail (SIPP)
Partenaires potentiels	<p>Internes : Service Transition Écologique et Services Techniques (dont Service Cartographie), Service Communication, Handicontact, Service Aînés (Service Activités et Citoyen), Service Cohésion et Prévention Sociales ; CPAS ;</p> <p>Externe : Maison du Développement Durable</p>
État d'avancement	À démarrer

Source(s) de financement	Sur fonds propres
--------------------------	-------------------

Titre de l'action 2	Établir un plan de gestion de crise opérationnel (catastrophe naturelle et/ou rupture d'approvisionnement)
Description	<p>Établir un plan servant de base pour intervenir selon le type de crise (catastrophe naturelle et/ou rupture d'approvisionnement) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En lien avec le PGU et l'étude sur les vulnérabilités, identifier sur le territoire les différents types de risque de catastrophe potentiel par localité concernée (inondation, effet "îlot de chaleur", sécheresse, tempête) ; 2. Localiser sur le territoire les différents publics vulnérables auprès desquels intervenir prioritairement (enfants ou parent/adulte responsable seul avec enfants, personnes âgées, personnes porteuses de handicap, etc.) ; 3. Tenir la liste des coordonnées de ces publics à jour et l'inscrire dans le plan de gestion de crise ; 4. En concertation avec le Comité de gestion de crise, définir et régulièrement mettre à jour une procédure à suivre en fonction de la nature de la crise ; 5. Dans le plan, prévoir la mobilisation d'un personnel en suffisance (aides familiales, etc.) pour opérer le suivi des publics vulnérables lors d'épisode critique ; 6. Prévoir un appui psychologique pour le personnel aidant ; 7. Organiser des simulations régulièrement ; 8. Communiquer régulièrement sur le plan.
Service communal responsable	Personnel en charge du PGU : Service Interne de Prévention et de Protection au travail
Partenaires potentiels	Appui soutenu du Service Transition Écologique et des Services techniques (dont Service Cartographie), appui du Service

	Communication, CPAS ; Externe : Maison du Développement Durable
État d'avancement	À démarrer
Source(s) de financement	Sur fonds propres

1.2. Participer à l'augmentation du potentiel de résilience locale

Titre de l'action 3	Soutenir l'augmentation du potentiel de résilience du territoire
Description	<p>Prévenir les crises et minimiser leur impact ;</p> <p>Encourager l'autonomie, la solidarité et l'interconnexion dans les domaines de base :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser une étude identifiant les vulnérabilités aux impacts du dérèglement climatique spécifiques à OLLN, incluant son potentiel de résilience dans les différents domaines de base ; 2. Encourager les initiatives sur le territoire participant à l'augmentation de la résilience d'OLLN dans les différents domaines de base : <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Dans le cadre du budget participatif, analyser la potentialité de prévoir un budget participatif par année civile afin de soutenir financièrement un lauréat/une lauréate "initiative exemplaire porteuse de résilience" ; 2.2. Promouvoir les initiatives en question
Service communal responsable	Service Transition Écologique
Partenaires potentiels	Internes : Service Participation Citoyenne, Service Communication ; Externe : Maison du Développement Durable, asbl Terre Ouverte, in BW et autres acteurs supra-communaux, communes voisines
État d'avancement	À démarrer

Source(s) de financement possible	Pollec (région)
-----------------------------------	-----------------

Titre de l'action 4	Soutenir la construction d'une culture de la résilience à OLLN
Description	<p>1. Impliquer les citoyens dans l'amélioration du PAEDC et dans sa mise en œuvre (pour des actions auto-définies) :</p> <p>1.1. Organiser une séance d'information ;</p> <p>1.2. Mettre à disposition un formulaire de consultation en ligne ;</p> <p>1.3. Mettre sur pied un Comité de suivi local ;</p> <p>2. Construire et mettre en œuvre un programme "Déclic Climat" afin de faciliter la compréhension des liens systémiques, l'identification des leviers d'actions les plus impactants et, enfin, afin d'enclencher la mise en action :</p> <p>2.1. Utiliser des lieux et des canaux différents ;</p> <p>2.2. Organiser des évènements et des activités à destination du personnel interne et/ou à destination des acteurs du territoire.</p>
Service communal responsable	Service Transition Écologique
Partenaires potentiels	Externes : Maison du Développement Durable, asbl Terre Ouverte ; Internes : Service Participation Citoyenne, Service Cohésion Sociale, Service Communication, Service Environnement, Service Plateforme de Rénovation Citoyenne
État d'avancement	À démarrer
Source(s) de financement	Pollec (région)

2. Diminuer les facteurs aggravant les impacts des changements climatiques

2.1. Construire et mettre en œuvre des plans d'actions bien étudiés en évitant les maladaptations

Titre de l'action 5	Réduire les risques d'inondation (par débordement et par ruissellement)
Description	<p>Diminuer les facteurs aggravants les impacts des changements climatiques : ciblage sur les inondations.</p> <p>1. Réaliser une étude globale du territoire d'OLLN identifiant la localisation de ses vulnérabilités spécifiques aux impacts du dérèglement climatique, dont les différents types d'inondation (voir fiche-action 3) :</p> <p>1.1. Établir un cadastre des bassins versants des ruisseaux communaux afin d'établir l'effet de l'activité humaine sur chacun d'eux¹ et voir comment atténuer ses effets ;</p> <p>1.2. Réaliser l'inventaire des mesures déjà mises en œuvre selon le type d'inondation (fascines, bassins d'orage, travaux sur les cours d'eau, etc.) ;</p> <p>1.3. Relever dans les mesures existantes ce qui fonctionne/ne fonctionne pas et identifier les mesures complémentaires à réaliser ;</p> <p>1.4. Prévoir la mise en œuvre des mesures complémentaires relevées, ainsi que faire le lien dans le cadre des demandes de permis ;</p> <p>1.5. Privilégier les mesures avec un impact minimal sur la biodiversité : au mieux, favoriser son redéploiement (et faire le lien dans le cadre des demandes de permis).</p>
Service communal responsable	Département des Services Techniques
Partenaires potentiels	Internes : Appui soutenu du Service Transition Écologique, appui du BE Aménagements Urbains et Mobilité, Service Urbanisme,

¹ L'activité humaine modifie les paysages naturels et peut faire apparaître une vulnérabilité ou aggraver une vulnérabilité déjà existante

	Service Environnement, Service Participation Citoyenne ; Externe : UVCW
État d'avancement	À démarrer
Source(s) de financement	Sur fonds propres (temps de travail en interne et commande de l'étude), partiellement subside Pollec (région) et potentiellement subside Maillage vert et bleu (région)

Titre de l'action 6	Réduire les risques d'effet "îlot de chaleur"
Description	<p>Diminuer les facteurs aggravants les impacts des changements climatiques : ciblage sur les effets "îlot de chaleur".</p> <p>1. Réaliser une étude globale du territoire d'OLLN identifiant la localisation de ses vulnérabilités spécifiques aux impacts du dérèglement climatique, dont les effets "îlot de chaleur" (voir fiche-action 3) ;</p> <p>1.1. Étudier l'impact de l'urbanisation existante² sur le risque en question ;</p> <p>1.2. Déterminer les endroits à réaménager pour minimiser l'impact ;</p> <p>1.3. Prévoir la mise en œuvre des mesures complémentaires relevées, et faire le lien dans le cadre des demandes de permis ;</p> <p>1.4. Privilégier les mesures avec un impact minimal sur la biodiversité : au mieux, favoriser son redéploiement (et faire le lien dans le cadre des demandes de permis)</p>
Service communal responsable	Département des Services Techniques
Partenaires potentiels	Appui soutenu du Service Transition Écologique, appui du BE Aménagements Urbains et Mobilité, Service Urbanisme, Service Environnement ; Externe : UVCW
État d'avancement	À démarrer

² L'activité humaine modifie les paysages naturels et peut faire apparaître une vulnérabilité ou aggraver une vulnérabilité déjà existante

Source(s) de financement	Sur fonds propres (temps de travail en interne et commande de l'étude), partiellement subside Pollec (région) et potentiellement subside Maillage vert et bleu (région)
--------------------------	---

Titre de l'action 7	Établir un plan de déminéralisation/de non-minéralisation
Description	<p>Diminuer les facteurs aggravant les impacts des changements climatiques : ciblage multiple (inondation, effet îlot de chaleur et érosion de la biodiversité).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un inventaire à jour des terrains non-artificialisés ; 2. Identifier ceux à conserver, pour leur caractère capacitaire et/ou pour leur valeur en termes de biodiversité ; 3. Inscrire leur conservation dans les outils urbanistiques ; <p>[En parallèle au 3., et de façon conjointe pour les points 4.,5.,6.,7.,8. :]</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Préserver les terres là où c'est possible et, à défaut, privilégier les couvertures de sol perméables lors de nouvelles installations, lors de remplacements ou de nouveaux usages (dans le cadre des demandes de permis par exemple) ; 5. Déterminer un seuil d'artificialisation maximum du territoire ; 6. Augmenter la présence diffuse mais généralisée du réseau écologique (trame verte/trame bleue) en milieu urbain, notamment par imposition dans l'octroi des permis ; 7. Augmenter la surface et la qualité des zones Natura 2000, SIGB, milieux ouverts, etc. 8. Communiquer.
Service communal responsable	Service Environnement
Partenaires potentiels	Internes : Service Transition Écologique, Service Exploitation, BE Aménagements Urbains et Mobilité, Service Urbanisme ; Externes : Natagriwal, DEMNA, DNF, Natagora

État d'avancement	À démarrer
Source(s) de financement	Potentiellement subside Maillage vert et bleu (Région wallonne)

2.2. Intégrer les enjeux relatifs aux impacts des changements climatiques dans les matières communales gérées au quotidien

Titre de l'action 8	Intégrer les impacts des changements climatiques dans les décisions touchant à l'aménagement du territoire et dans les outils urbanistiques
Description	<p>Définir la façon dont tout nouveau projet devrait participer à l'objectif de neutralité carbone et à l'augmentation du potentiel de résilience du territoire.</p> <p>1. Déterminer un outil de coordination des avis (ou référentiel) pour les projets d'aménagement du territoire : bonnes pratiques et leviers aux conditions d'octroi imposées :</p> <p>1.1. Sur les bâtiments neufs, favoriser les orientations maximisant la réflexion, une isolation minimale et des stores extérieurs (au détriment des climatisations) ;</p> <p>1.2. Sur tout nouveau projet de quartier, demander d'insérer une réflexion concernant la façon dont le promoteur compte participer à l'objectif de neutralité carbone (1.1. et 1.3.), ainsi que sur la façon dont il compte participer à la production/consommation d'ER ;</p> <p>1.3. Favoriser les aménagements qui prévoient comme priorité les piétons > les cyclistes > les accès aux transports en commun > et, en dernier, l'utilisation de la voiture ;</p> <p>1.4. Définir une proportion des terrains (par projet) à dédier au soutien à la biodiversité et à l'infiltration des eaux (tout en tenant compte de la variété des sols et des milieux) : veiller à conserver, restaurer, créer des corridors entre des espaces verts OU augmenter/imposer la présence diffuse mais généralisée du réseau écologique (trame verte/trame bleue) en milieu urbain par imposition dans l'octroi des permis ;</p>

	<p>2. Prévoir l'opportunité de formations pour le personnel sur les sujets abordés ;</p> <p>3. Adapter les outils urbanistiques existants en y intégrant les enjeux des changements climatiques.</p>
Service communal responsable	Service Aménagements Urbains et Mobilité, Service Urbanisme, Bureau d'Études Bâtiments et Énergie et Service Environnement
Partenaires potentiels	Service Cartographie et Service Transition Écologique
État d'avancement	En démarrage
Source(s) de financement	Sur fonds propres (temps de travail interne aux services concernés) et partiellement subside Pollec (région)

Les actions d'atténuation

1. Diminuer les émissions des infrastructures et bâtiments communaux : augmenter la performance énergétique et développer les EnR
- 1.1. Poursuivre les travaux d'augmentation de la performance énergétique des infrastructures et bâtiments communaux

Titre de l'action 9	Poursuivre les rénovations énergétiques des bâtiments communaux (<i>Renowatt</i>)
Description	<p>Poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique de rénovation énergétique des bâtiments communaux pour atteindre les objectifs 2050 (-85% par rapport à 2014) en rénovant énergétiquement les bâtiments les plus consommateurs via le programme <i>Renowatt</i>.</p> <p>Sont prévus les rénovations énergétiques des bâtiments communaux suivants : Centre Culturel, B1/B2, Ecole de Blocry, Centre sportif des Coquerées.</p>
Service communal responsable	Bureau d'Études Bâtiments et Énergie
Partenaires potentiels	Externe : <i>Renowatt</i> ; Interne : Service exploitation
État d'avancement	En cours
Source(s) de financement	Pollec et Ureba

Titre de l'action 10	Poursuivre la mise en œuvre du plan de rénovation de l'éclairage public pour atteindre les objectifs 2030 (-55%)
Description	
Service communal responsable	Département des Services Techniques
Partenaires potentiels	ORES

État d'avancement	En cours
Source(s) de financement	Fonds propres

Titre de l'action 11	Réduire les émissions des véhicules communaux et les émissions dues à la mobilité du personnel
Description	<p>Plan d'action <i>Lean & Green</i> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenir à jour le cadastre des véhicules communaux et l'utiliser pour réduire les émissions liées aux véhicules communaux ; 2. Poursuivre le verdissement de la flotte de véhicules ; 3. Mettre en place des cours d'<i>eco-driving</i> pour tous les conducteurs (80 personnes, nombre à confirmer) ; 4. Plan de déplacement d'entreprise³ (PDE) pour l'administration communale : <ol style="list-style-type: none"> 4.1. Favoriser le co-voiturage ; 4.2. Achat de vélos électriques ; 4.3. Structurer le télétravail.
Service communal responsable	BE Aménagements Urbains et Mobilité
Partenaires potentiels	Service du Personnel et Service Logistique
État d'avancement	En cours
Source(s) de financement	Subvention « Verdissement de la flotte des véhicules des pouvoirs locaux » (régionale)

³ Un Plan de Déplacements d'Entreprises (PDE) est un ensemble d'actions destiné à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à l'activité au niveau de l'entreprise ou d'un groupe d'entreprises. Cela comprend l'étude, la mise en œuvre de mesures et le suivi de celles-ci (source : <http://mobilite.wallonie.be/home/outils/plans-de-mobilite/les-plans-de-deplacement-entreprise.html>)

1.2. Augmenter la part de renouvelable au sein du patrimoine communal

Titre de l'action 12	Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux
Description	Mise en place de panneaux PV sur les toitures des bâtiments communaux au fur et à mesure de leur rénovation (<10kWc et >10kWc). 1. Évaluer le potentiel EnR au niveau des bâtiments communaux sur lesquels des panneaux PV n'ont pas encore été installés ; 2. Poursuivre l'installation de panneaux PV.
Service communal responsable	BE Bâtiments et Énergie
Partenaires potentiels	
État d'avancement	En cours
Source(s) de financement	

Titre de l'action 13	Installer des systèmes de chauffage biomasse
Description	Installer des systèmes de chauffage biomasse sur réseaux de chaleur à Cérroux et au Cœur de Ville.
Service communal responsable	BE Bâtiments et Énergie
Partenaires potentiels	
État d'avancement	En cours
Source(s) de financement	Ureba/Pollec (région)

2. Diminuer les émissions sur l'ensemble du territoire : augmenter la performance énergétique et développer les EnR

2.1. Encourager les rénovations pour une meilleure performance énergétique des ménages et acteurs du territoire

Titre de l'action 14	Offrir un cadastre des déperditions de chaleur aux citoyens et acteurs du territoire
Description	<p>Établir un cadastre à offrir au citoyen/acteur du territoire réalisé sur base d'une étude thermographique.</p> <p>1. Recouper avec des données permettant de distinguer les bâtiments bien isolés mais chauffés des bâtiments mal isolés mais peu ou pas chauffés ;</p> <p>2. Associer à une donnée du Guide Communal de l'Urbanisme donnant l'albédo (notion de corps gris) comme information complémentaire pour quantifier les déperditions.</p>
Service communal responsable	Service Cartographie et Bureau d'Études Bâtiments et Énergie
Partenaires potentiels	Service Participation Citoyenne et Service Communication
État d'avancement	En démarrage
Source(s) de financement	Pollec 2021

Titre de l'action 15	Poursuivre l'accompagnement des ménages pour encourager les rénovations énergétiques
Description	Poursuivre l'accompagnement des ménages pour encourager les rénovations énergétiques des habitations (via la "Plateforme Rénov'OLLN").

	Déjà existant : Plateforme de rénovation énergétique ; 300 EUR de la commune en plus du subside de la région pour et par audit ; BeReel pour suivi de travaux de rénovation énergétique.
Service communal responsable	BE Bâtiments et Énergie (Rénov'OLLN)
Partenaires potentiels	Région wallonne
État d'avancement	En cours
Source(s) de financement	BeReel (programme européen)

2.2. Augmenter la part de renouvelable sur l'ensemble du territoire

Titre de l'action 16	Accompagner la transition vers les communautés d'énergie
Description	<p>Fédérer les acteurs locaux et anticiper les aspects administratifs, techniques et opérationnels pour faciliter cette transition.</p> <p>Remarque : Être vigilant à prévoir des mécanismes permettant de conserver des tarifs abordables (EnR) pour les ménages à faibles revenus.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser un évènement fédérateur ; 2. Déterminer action à mettre en œuvre et en faire le suivi ; 3. Communiquer.
Service communal responsable	Service Transition Écologique
Partenaires potentiels	<p>Internes : BE Bâtiments et Énergie, Guichet Énergie et Tuteur Énergie du CPAS ; Service Participation Citoyenne ; Service Affaires Sociales ; Service Cohésion et Prévention Sociale ;</p> <p>Externe : UCLouvain, Alliance Centre BW</p>
État d'avancement	En démarrage

Source(s) de financement	Pollec (région)
--------------------------	-----------------

Titre de l'action 17	Encourager le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures (tertiaire et logement)
Description	<p>Plan d'installation d'une grande puissance de production à redistribuer. Objectif : autoconsommation et mutualisation.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir/Mettre à jour un inventaire du potentiel PV du patrimoine et du territoire ; 2. Identifier et valoriser les espaces les plus importants (via la cartographie) ; 3. Communiquer.
Service communal responsable	Service Transition Écologique
Partenaires potentiels	Internes : BE Bâtiments et Énergie, Cartographie
État d'avancement	À démarrer
Source(s) de financement	Pollec (région)

3. Accompagner les changements de comportements

Titre de l'action 18	Promouvoir la mobilité active sur le territoire
Description	Poursuivre la mise en œuvre de la politique de mobilité active (voir PAM-OS01 Favoriser l'usage des modes actifs) : réalisation et mise en œuvre d'un plan cyclable 2020/2030 WACYII et avenir, réalisation et mise en œuvre d'un plan piéton 2020/2030, soutenir le développement des modes actifs, création d'un réseau de mobipoints sur l'ensemble du territoire.
Service communal responsable	BE Aménagements Urbains et Mobilité
Partenaires potentiels	Région wallonne, associations diverses (Provélo, GRACQ, Plain-pied,...)
État d'avancement	En cours
Source(s) de financement	WACY et PIMACI (régional)

Titre de l'action 19	Établir et mettre en œuvre un programme de mobilisation "Renforcement des comportements peu consommateurs"
Description	Renforcer et diffuser les comportements peu consommateurs. Public cible : les "early majority" (voir courbe de diffusion de l'innovation). Thèmes : 1. Utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et travaux de rénovation profonde, 2. Transfert modal et mobilité active, 3. Consommation locale et zéro déchet, 4. Économie circulaire, 5. Utilisation rationnelle de l'eau comme ressource (URR) / Lieux et canaux : Festivals, écoles, articles de bulletin communal, posts Facebook, etc.
Service communal responsable	Service Transition Écologique

Partenaires potentiels	Externes : Maison du Développement Durable ; Internes : Service Environnement, BE Bâtiments et Énergie, BE Aménagements Urbains et Mobilité ; Service Participation et Citoyenneté, Service Communication, Service Fêtes et Manifestations, Services Techniques, Service Enseignement
État d'avancement	En démarrage
Source(s) de financement	Pollec et en partie sur fonds propres

Titre de l'action 20	Établir et mettre en œuvre un programme de sensibilisation "Renforcement des comportements peu consommateurs"
Description	Renforcer les prises de conscience et promouvoir les bienfaits des comportements peu consommateurs. Public cible : les "late majority". Thèmes : 1. Utilisation raisonnée de l'énergie et travaux de rénovation profonde, 2. Transfert modal et mobilité active, 3. Consommation locale et zéro déchet, 4. Économie circulaire, 5. Utilisation raisonnée de l'eau ; Lieux et canaux : festivals, écoles, articles de bulletin communal, posts Facebook, etc.
Service communal responsable	Service Transition Écologique
Partenaires potentiels	Externes : Maison du Développement Durable ; Internes : Service Environnement, Service Participation Citoyenne, Service Communication, Service Fêtes et Manifestations, Services Techniques, Service Enseignement
État d'avancement	À démarrer
Source(s) de financement	Pollec et en partie sur fonds propres

Titre de l'action 21	Chaque début d'année, déterminer une action "coup de poing" (commune exemplaire)
-----------------------------	---

Description	Choisir une action du PAEDC à mettre en avant et grâce à laquelle diffuser un modèle inspirant. Communiquer sur cette action de façon régulière durant l'année afin de toucher différents publics.
Service communal responsable	Service Communication
Partenaires potentiels	Service Transition Écologique et Service Participation Citoyenne
État d'avancement	À démarrer
Source(s) de financement	Fonds propres